

L'éducation à la citoyenneté sexuelle des usagers de services en santé mentale

Sexual citizenship education for people with mental health problems

La educación sobre la ciudadanía sexual de los usuarios de servicios de salud mental

Educação à cidadania sexual dos usuários de serviços em saúde mental

André Dupras and Annick Bourget

Volume 35, Number 2, Fall 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000560ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000560ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dupras, A. & Bourget, A. (2010). L'éducation à la citoyenneté sexuelle des usagers de services en santé mentale. *Santé mentale au Québec*, 35(2), 209–226. <https://doi.org/10.7202/1000560ar>

Article abstract

This article addresses the sexuality of people with mental health problems. More specifically, the authors examine the issue of the sexual life of people with mental health problems in a perspective of sexual citizenship defined as a status that recognizes the sexual identity of individuals and their right to a sexual life of quality. They present an educational experience that allowed participants not only to gain confidence but also to create a social link that encourages them to become actors of their own sexuality and to exercise their rights as sexual citizens.



L'éducation à la citoyenneté sexuelle des usagers de services en santé mentale

André Dupras*

Annick Bourget**

Cet article s'intéresse à la sexualité des personnes qui rencontrent des problèmes de santé mentale. Plus précisément, les auteurs examinent la question de la vie sexuelle de ces personnes dans une perspective de citoyenneté sexuelle qui est définie comme un statut qui reconnaît l'identité sexuelle des personnes et leurs droits à une vie sexuelle de qualité. Ils présentent une expérience éducative qui a permis de créer chez les participants non seulement de la confiance en soi, mais aussi un lien social qui les encourage à devenir les acteurs de leur vie sexuelle et à exercer leurs droits de citoyen sexuel.

Différents termes sont utilisés dans le secteur sanitaire et social pour désigner la personne qui a recours aux services professionnels : patient, assisté, client, bénéficiaire. Le terme « usager citoyen » est apparu en pleine transformation des services. L'individu assujetti est remplacé par un usager informé, actif et responsable. Au Québec, la décennie 1990 a été marquée par une réforme des services de la santé et des services sociaux axée sur le citoyen. Ainsi les services offerts doivent tenir compte des besoins des citoyens, être dispensés le plus près possible de leur milieu de vie et dans le respect de leurs droits. Cette orientation implique que les citoyens participent activement aux orientations des services et aux décisions qui en découlent (MSSS, 1990). Cette nouvelle philosophie a eu des échos dans le domaine des services en santé mentale.

Un problème de santé mentale entraîne une difficulté à vivre une pleine citoyenneté. Lorsqu'il est question d'apprentissage et de relation interpersonnelle, les personnes aux prises avec un tel problème n'ont pas accès à tout le bagage psychologique et social nécessaire pour assurer leur bien-être. Ces personnes aspirent généralement à devenir de bons citoyens et souhaitent s'intégrer davantage à la communauté et être

* Professeur au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal.

** Sexologue et intervenante en santé mentale.

reconnues comme des personnes à part entière (Poulin et Massé, 1994). La politique québécoise de santé mentale, adoptée en 1989, propose des services pour les aider à maintenir et à reconquérir leur pleine citoyenneté (MSSS, 1989). Une nouvelle approche préconise le développement de la citoyenneté des personnes, par une réappropriation de leurs capacités, une responsabilisation et une participation active dans leur processus d'insertion sociale.

La valorisation de l'usager citoyen a permis le développement de nouvelles pratiques d'abord par les mouvements de soutien à l'accès aux droits et aux recours. Les personnes confrontées à ces problèmes vivent, en effet, des expériences qui les discriminent et les disqualifient. La revendication de leurs droits constitue une démarche importante qui leur permet d'exercer activement leur citoyenneté, de renforcer leur autonomie et d'opter pour le mode de vie auquel elles aspirent. Au Québec, une association réunit les groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale (AGIDD-SMQ). Il s'est aussi créé des espaces citoyens conviviaux pour développer les capacités d'autonomie, de prise des responsabilités et de reprise du pouvoir sur leur vie et leur devenir. Une approche a cherché «à devenir alternative, au sens où la parole serait rendue aux malades, et que du statut d'objet de traitement, de catégorie diagnostique de DSM-IV, ils seraient aidés à se décrire autant que cela leur serait possible comme sujets d'une parole à retrouver, et comme citoyens à part entière» (Lasvergnas et Gagné, 2000).

La vision des personnes atteintes d'une maladie mentale comme «usager citoyen» de services, suppose que la société reconnaisse l'intégralité de leurs droits. Or, qu'en est-il de leurs droits sexuels ? Les doutes, plus ou moins justifiés certes, sur leurs capacités à gérer leur sexualité d'une manière autonome, libre et responsable entraînent une surveillance, voire une répression, pour éviter d'éventuels malheurs pour eux comme pour les autres. Comment concilier deux besoins paradoxaux : respecter les droits individuels à l'expression de la sexualité et protéger les personnes vulnérables ? Les personnes qui utilisent les services en santé mentale se voient disqualifiées et discriminées sur le plan sexuel du fait de leur stigmatisation. Leurs droits sexuels ne sont pas pleinement reconnus car elles sont jugées incapables d'assumer les devoirs qui y sont associés. Parce qu'elles sont vulnérables du point de vue psychologique, on en déduit qu'elles sont inaptes dans tous les autres domaines de leur vie, y compris la sexualité.

Dans son Plan d'action en santé mentale 2005-2010, le ministère de la Santé et des Services sociaux (2005) invite à lutter contre la stigmatisation. Par rapport au sujet qui nous intéresse, les préjugés

constituent des obstacles à l'amélioration de la qualité de vie sexuelle des personnes aux prises avec un problème de santé mentale. Il importe de créer une dynamique qui rende possible la réappropriation de l'identité, des capacités et de la citoyenneté sexuelles de ces personnes. Il faut aussi développer, expérimenter et évaluer des programmes d'éducation à la citoyenneté sexuelle afin d'améliorer l'exercice de leurs droits.

La citoyenneté sexuelle

La sexualité est à la fois une partie intégrante et une dimension fondamentale de l'être humain. Elle ne se réduit pas à la génitalité, mais fait référence également à l'identité et à l'intimité. La sexualité participe à la définition de la personne et à la construction de ses relations qui sont des éléments constitutifs de la citoyenneté. La notion de citoyenneté renvoie souvent aux aspects juridique ou politique, négligeant les autres formes de citoyenneté. Nous assistons à un mouvement d'extension de la citoyenneté et un élargissement de la nature des droits reconnus. La prise en compte des conditions concrètes et réelles de la vie sexuelle de différentes populations a permis de dépasser la conception traditionnelle de la citoyenneté et à penser la citoyenneté sexuelle.

La définition de la citoyenneté sexuelle

Pour définir la citoyenneté sexuelle, il importe de traduire les principes et les idéaux de la citoyenneté selon une perspective sexologique. En termes simples, le citoyen est celui qui appartient à une cité et qui jouit du droit de cité. La citoyenneté peut se définir comme un statut qui octroie une appartenance à une communauté et qui incite à un engagement dans la vie communautaire. D'une part, la composante identitaire de la citoyenneté correspond à une appartenance à la collectivité produite par une socialisation des valeurs. D'autre part, la composante participative implique l'expérience des droits et des devoirs. Force est de constater que la citoyenneté véhicule les idées de droits, de responsabilité, de valeurs et de rôles (Le Pors, 1999).

À partir de ces considérations, la citoyenneté sexuelle pourrait se définir comme un statut qui reconnaît l'identité sexuelle des personnes et leurs droits à une vie sexuelle de qualité. Elle comprend au moins quatre dimensions majeures qui formeraient un tout intégré :

- a) les droits sexuels puisque la citoyenneté sexuelle cherche à faire reconnaître toute personne comme un citoyen sexué et sexuel, égal en droits et en devoirs ;
- b) les responsabilités sexuelles qui constituent les obligations de la citoyenne ou du citoyen envers sa communauté d'appartenance ;

- c) les valeurs sexuelles auxquelles la citoyenne ou le citoyen adhère pour orienter ses décisions et ses engagements ;
- d) les rôles sexuels valorisés qui impliquent une participation à différentes activités sociales.

Selon Weeks (1999), divers changements et mouvements sociaux ont contribué à l'émergence du concept de citoyenneté sexuelle, entre autres, l'augmentation des demandes d'inclusion à la société par le respect des mêmes droits pour tous. Les droits sexuels constituent des piliers sur lesquels il faut bâtir la citoyenneté sexuelle. Le citoyen est considéré comme un sujet de droits. Les droits sexuels font partie de la déclinaison des droits généraux pour devenir des droits spécifiques. Ils doivent être affirmés sous une forme explicite. À titre d'exemple, la Fédération internationale pour le planning des naissances (IPPF, 2008) a rédigé une déclaration énonçant une série de droits sexuels, soit le droit à l'égalité et à la participation, à la sécurité et à l'intégrité, au respect de la vie privée, à l'autonomie et à la reconnaissance devant la loi, à la liberté de penser, d'opinion, d'expression et d'association, à la santé et à l'accès aux soins, à l'information et à l'éducation, au choix de son style de vie et à des recours.

La citoyenneté constitue aussi un processus qui permet une acquisition progressive du statut de citoyen. Être citoyen se développe et s'apprend, ce qui nécessite la possession de certaines habiletés pour en arriver à un exercice complet. Des programmes d'éducation à la citoyenneté proposent des apprentissages pour acquérir les qualités essentielles d'un bon citoyen (Pagé et al., 2001). De ces interventions, il est possible de dégager des repères pour procéder au choix du modèle éducatif de la citoyenneté sexuelle. Un premier modèle préconise l'intégration sociale pour assurer un lien d'appartenance à la cité. Il s'agit de faire l'apprentissage de compétences et l'acquisition d'habiletés pratiques pour réussir efficacement son adaptation à la société. Un second modèle propose une transformation de la société afin de susciter des changements importants et d'améliorer la qualité de vie sexuelle. Il s'agit de modifier l'ordre sexuel établi par des pratiques d'émancipation, par des luttes sociales permettant d'affirmer son empowerment. Selon cette seconde perspective, l'éducation cherche à développer une citoyenneté active et participative. Si les deux modèles s'avèrent utiles, il nous semble que le second est plus approprié pour faire respecter les droits sexuels.

L'éducation à la citoyenneté sexuelle

L'éducation à la citoyenneté sexuelle aurait pour finalité de former un bon citoyen sexuel qui se soucie de sa qualité de vie sexuelle. Cette

dernière peut se définir comme la perception d'un état de bien-être sexuel caractérisé par la satisfaction subjective de besoins sexuels sur les plans physique, mental et social (Dupras, 2007). Éduquer à la citoyenneté sexuelle vise l'atteinte de différents objectifs de formation qui concernent l'acquisition de compétences nécessaires pour jouer son rôle de citoyen sexuel :

- construire son identité sexuelle et son estime de soi sexuel ;
- développer son autonomie sexuelle ;
- assumer ses responsabilités sexuelles ;
- s'ouvrir à la sexualité de l'autre et à la diversité sexuelle ;
- prôner des valeurs sexuelles démocratiques ;
- respecter les lois en matière de sexualité ;
- partager ses savoirs sur la sexualité.

Parmi les applications pédagogiques adoptées en éducation à la citoyenneté sexuelle, Elia (2000) considère que les intérêts, les interrogations et les expériences des participants doivent se retrouver au cœur de l'action éducative. Barragan Medero (1997) renchérit en proposant que le choix des thèmes utilisés en éducation sexuelle revienne aux participants. Ceux-ci devraient être amenés à élaborer de façon autonome leur propre modèle explicatif de la sexualité humaine. Plummer (1995) et Weeks (1999) proposent le témoignage comme démarche éducative. Sortir du silence et raconter son histoire favorise la réappropriation du pouvoir sur la sexualité. Ces récits de vie permettent une prise de conscience des droits et des responsabilités liés au fait d'être sexué et sexuel, d'éprouver du plaisir et d'avoir le contrôle sur son corps. Downing Goodman (1998) a expérimenté un programme d'éducation sexuelle auprès d'un groupe d'Amérindiens en utilisant un modèle d'*empowerment* comprenant trois volets : observation, discussion et action.

L'*empowerment* constitue la citoyenneté en action. L'*empowerment* fait référence à un processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de retrouver ou d'obtenir du pouvoir, de renforcer sa capacité d'action et de s'émanciper (Friedman, 1992). La création d'environnements institutionnels favorisant l'apprentissage collectif représente des initiatives participatives qui caractérisent la démarche d'*empowerment*. Ce dernier a fait l'objet de luttes politiques, entre autres de la part du mouvement féministe. Les critiques féministes de l'éducation sexuelle à l'école ont mis en avant la prédominance du discours préventif qui a pour effet d'exercer un plus grand contrôle

social de la sexualité des jeunes filles (Boucher, 2003). La prévention des problèmes sociaux (par exemple, grossesses juvéniles, ITS, abus sexuels) a été grandement dévolue aux jeunes filles. Il s'est alors développé une conception individualiste et essentialiste de l'éducation sexuelle qui reconnaît aux jeunes filles la prédisposition à se protéger. Cette vision apolitique de la sexualité perpétue la domination sexuelle des hommes en n'abordant pas les fondements sociaux et culturels des stéréotypes sexuels. Selon la perspective féministe, l'émancipation sexuelle des femmes implique une compréhension des rapports sociaux de sexe en renforçant non pas le contrôle social, mais l'empowerment, leur pouvoir de penser et d'agir afin de favoriser des relations plus égalitaires entre les femmes et les hommes. Dans le domaine de la santé sexuelle, des analyses de besoins et des interventions sont réalisées selon une perspective d'*empowerment*. À titre d'exemple, l'étude de Gastaldo et al. (1999) a permis à des immigrantes arabes musulmanes vivant à Montréal d'affirmer leurs valeurs personnelles sur leur santé sexuelle et reproductive. L'approche fondée sur l'*empowerment* peut donner l'opportunité aux femmes de prendre des décisions par rapport à leur corps et à leur vie sexuelle. Elle risque toutefois de constituer une stratégie nouvelle de contrôle du pouvoir sexuel des femmes d'où l'importance d'une réelle démocratisation de la sexualité.

L'empowerment alimente le travail d'élaboration du cadre conceptuel à partir duquel se pense l'éducation à la citoyenneté sexuelle. Il constitue un vecteur de démocratisation de la sexualité et de rupture des rapports de domination en invitant les personnes à prendre en main leur propre destinée sexuelle, de solutionner elles-mêmes leurs problèmes sexuels, de choisir par elles-mêmes des modes de vie sexuelle qui leur conviennent (Favre et Fassin, 2003). Cet idéal démocratique exige la possession de compétences psychologiques et civiques développées. L'empowerment risque de devenir un projet sociopolitique d'instrumentalisation des individus et des mouvements sociaux afin de légitimer le virage néolibéral. Des projets d'éducation à la citoyenneté sexuelle doivent être élaborés et expérimentés pour examiner les apports positifs des approches éducatives fondées sur l'empowerment.

La citoyenneté sexuelle des usagers de services en santé mentale

Pour les personnes qui rencontrent un problème de santé mentale, la citoyenneté sexuelle n'est facile ni à acquérir ni à exercer. Les perturbations que vivent ces personnes dans leur sexualité ou qui entravent leurs rôles sociosexuels, les difficultés qu'elles rencontrent à actualiser leurs besoins et leurs désirs, ainsi que les tentatives de contrôle ou les

angoisses générées par leur entourage auront un impact inévitable sur le vécu sexuel et sur la reconnaissance de leurs droits sexuels (Cook, 2000). L'éducation à la citoyenneté sexuelle s'avère donc un projet pertinent pour ces personnes. Cette initiative a plus de chance de se réaliser lorsqu'elle est inscrite dans une charte des droits d'un établissement ou d'un organisme.

Des pratiques de reconnaissance des droits sexuels de l'utilisateur citoyen en santé mentale

La citoyenneté sexuelle des usagers a été reconnue à travers différentes pratiques. Les droits sexuels des usagers ont été enchâssés dans des politiques institutionnelles. Ainsi des établissements hospitaliers ont rédigé un document qui énonce les orientations et définit les valeurs relatives à l'expression de la sexualité des usagers, au rôle des intervenants et aux responsabilités de l'institution. Si les politiques institutionnelles en cette matière étaient rares au début des années 1980 (Keitner et Grof, 1981), elles deviennent plus populaires au cours des années 1990. Aux États-Unis, Buckley et Hyde (1997) en dénombraient cinquante-sept (83 %), tandis que Dobal et Torkelson (2004) en retraçaient soixante-dix (69 %) dans leur enquête respective. Au Québec, Dupras (1995) en a répertorié douze dans le domaine de la déficience intellectuelle. Dans le secteur des services psychiatriques, au moins quatre hôpitaux ont élaboré une politique en matière de sexualité : CH Douglas, CH Louis-H.-Lafontaine, CH Rivière-des-Prairies et CH Robert-Giffard. Dans la politique formulée par le CH Robert-Giffard (2005), il est précisé que l'établissement s'engage à « reconnaître l'identité de la personne et son droit à la sexualité » (p. 7). Le plus souvent, la constitution d'une politique vise à régler les conduites sexuelles permettant, face à cette problématique commune, d'établir entre usagers et intervenants un terrain d'entente. Le risque encouru est alors le suivant : on peut craindre une normalisation de la sexualité calquée sur l'idéologie dominante dans ce domaine. Une autre approche vise l'amélioration de la qualité de vie sexuelle des usagers par la satisfaction de leurs besoins sexuels et leur épanouissement. Le professionnel abandonne ici une position dominatrice pour œuvrer dans une démarche d'accompagnement des usagers en quête d'un plus grand bien-être sexuel au plan physique, psychologique et social (Dupras, 1998a). Des services en santé mentale ont dispensé des programmes d'éducation sexuelle aux usagers. Higgins et al. (2006) ont recensé quatorze études portant sur l'éducation à la santé sexuelle des personnes souffrant d'une maladie mentale. Ils ont pu constater que les programmes ont été bénéfiques puisque les études rapportent une diminution des comportements

sexuels à risque chez les participants. Des usagers sont capables d'éviter ou de surmonter des difficultés sexuelles si on les éduque adéquatement. À titre d'exemple, Hénault (2006) a conçu un programme d'éducation sociosexuelle pour les personnes autistes qui vise à développer leurs habiletés sociales et à surmonter leurs difficultés de communication. Notons que les objectifs de ces programmes consistent le plus souvent à faire acquérir de bonnes habitudes sexuelles aux usagers. Il s'agit de leur apprendre de bonnes conduites sexuelles et, ainsi, développer leur capacité à assumer leur vie sexuelle. La démarche d'éducation à la sexualité propose généralement des expériences d'apprentissage afin de permettre à la population visée de s'adapter à son milieu ambiant. Il s'agira d'amener les usagers, sans les forcer, à acquérir des habiletés sur l'hygiène corporelle, aux attitudes à l'égard de la sexualité et aux relations sociosexuelles.

Soulignons toutefois que resocialiser la vie sexuelle des usagers peut aller à l'encontre de leur autonomie sexuelle. La transmission de bonnes habitudes sexuelles comporte toujours le risque de voir l'apprenant développer une sexualité, non pas pour lui-même, mais en vue de répondre au modèle appris. Il y a un type d'éducation sexuelle qui revêt la forme d'une prise de contrôle sur la sexualité des usagers et tend à les déposséder de leurs capacités à assumer leur vie sexuelle. Une autre façon d'éduquer à la sexualité consiste à encourager les usagers à reconquérir leur vie sexuelle et leur responsabilité en cette matière. Selon cette perspective, le professionnel déploie des efforts pour aider les usagers à recouvrer leur autonomie et leur bien-être sexuels. Une brève description d'un projet de formation, réalisé par la co-auteure du présent texte (Bourget, 2006), permettra de relater une démarche pédagogique qui pourrait alimenter les réflexions sur l'éducation à la citoyenneté sexuelle.

Un projet expérimental d'éducation à la citoyenneté sexuelle

Pour introduire ce projet, résumons la problématique à l'étude. La réinsertion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale implique qu'elles puissent avoir accès à une pleine et entière citoyenneté sexuelle. Il est alors essentiel qu'elles puissent exercer leurs droits sexuels, être socialement intégrées, jouir d'une vie sexuelle libre et de qualité. Force est de constater qu'il existe souvent un fossé entre la déclaration officielle des droits sexuels et leur exercice réel. Il arrive que ces personnes ne possèdent pas complètement la capacité d'assumer leur vie sexuelle. L'expérience démontre que l'on ne naît pas avec une citoyenneté sexuelle. Cette dernière n'est pas seulement un état de droit,

mais aussi un processus dynamique, une conquête permanente qui nécessite la maîtrise d'un ensemble de connaissances, de savoirs-être et de savoirs-faires. Les services en santé mentale doivent assumer une part importante du rôle d'éducation à la citoyenneté sexuelle. Il s'agit cependant d'un défi difficile et complexe puisque les contours du concept de citoyenneté sexuelle restent à préciser. La première étape du projet fut donc d'élaborer une conception de la citoyenneté qui permettrait d'orienter la démarche éducative.

Les objectifs

La citoyenneté est un concept polymorphe et multidimensionnel, voire paradoxal dans sa volonté de faire cohabiter l'intégration sociale et le droit à la différence. Devant la diversité des définitions de la citoyenneté, la décision la plus sage est de se référer à sa conception originale formulée dans l'Antiquité (Xypas, 2003). Une première dimension de la citoyenneté concerne son aspect politique qui consiste à participer au pouvoir dans le cadre de la démocratie directe. Sur le plan de l'éducation, exercer sa citoyenneté implique de participer aux décisions réelles et à l'organisation des activités pédagogiques. Il s'agit d'apprendre les comportements spécifiques du citoyen en les pratiquant lors de la mise en place et du déroulement de l'atelier d'éducation à la sexualité. L'animateur assume un rôle de *leadership* démocratique pour favoriser la coopération entre les participants.

La citoyenneté comporte également une dimension juridique qui comprend l'ensemble des droits et des devoirs qui lient, de manière réciproque, un groupe et ses membres. Une société démocratique protège les minorités contre la discrimination et les personnes vulnérables contre la marginalisation. Sur le plan de l'éducation, il est essentiel de créer un environnement sécuritaire pour éliminer les différentes formes de violence et permettre à chacun d'exprimer librement ses opinions de même que ses aspirations. Les participants déterminent un mode de fonctionnement et votent un règlement. Les interactions sociales permettent de comprendre et de respecter les points de vue des autres. Accepter la diversité sexuelle demande de s'ouvrir aux opinions des autres tout en se positionnant personnellement par rapport aux autres. L'animateur cherche à développer l'autonomie des participants en leur apprenant à penser par eux-mêmes, en considérant et en relativisant les points de vue différents.

L'éthique représente une autre dimension de la citoyenneté. Le citoyen ne se préoccupe pas seulement de son bien-être personnel, mais également de celui des membres de son groupe. La vie dans la cité lui

permet, tout en préservant son autonomie, de s'intégrer dans un ensemble plus vaste. Sur le plan de l'éducation, devenir un citoyen sexuel implique de dépasser ses besoins individuels immédiats pour privilégier les intérêts collectifs à long terme. L'individu s'intéresse de manière responsable à la vie sexuelle par souci de sa santé sexuelle et de celle des autres. Pour cela, il se protège et protège les autres des conséquences négatives de sa sexualité, il améliore sa qualité de vie sexuelle ainsi que celle des autres. L'animateur s'attarde à promouvoir la prise de conscience sur les enjeux éthiques de la citoyenneté sexuelle.

Une quatrième dimension de la citoyenneté est sa composante affective qui s'exprime par la sollicitude et la solidarité. Le citoyen développe un sentiment d'appartenance à son groupe et le désir de vivre avec ses membres. Il se sent appartenir à la société, avec et comme les autres. Il partage avec eux des valeurs sexuelles et s'identifie à eux en adoptant en grande partie leurs rôles sexuels. Au plan de l'éducation, il s'agit de créer des liens d'amitié entre les participants. L'animateur cherche à créer un climat d'entraide en suscitant des échanges amicaux.

La citoyenneté comprend enfin une dimension pratique. Être citoyen ne se limite pas à un catalogue de droits et de devoirs, mais implique d'exercer ces derniers de façon concrète. La citoyenneté sexuelle suppose la possibilité d'actualiser ses aspirations, même si les capacités psychiques peuvent entraîner une diminution du champ des choix possibles. La crainte des risques, voire l'obsession de la sécurité, ne doivent pas étouffer toute possibilité de choix. Au plan de l'éducation, l'exploration et la discussion cherchent à développer une vision positive et optimiste de la sexualité et à acquérir des compétences en matière de sexualité. L'animateur aide les participants à trouver des espaces où exercer concrètement leurs droits sexuels en étant à l'écoute de leurs besoins et de leurs désirs. Ils aident également les participants à adapter leurs possibilités à leurs conditions particulières.

L'éducation à la citoyenneté sexuelle fait appel à plusieurs dimensions qui nécessitent des conditions pédagogiques fondées sur des idéaux démocratiques. Le but ultime de l'éducation à la citoyenneté sexuelle est l'appropriation, par l'engagement de l'individu dans une démarche participative, de sa sexualité. Ce que proposait Piaget (1932) pour le développement intellectuel et moral s'applique à la sexualité : « on ne possède réellement que ce que l'on a conquis par soi-même » (p. 295). Un projet d'éducation active à la citoyenneté sexuelle devient alors primordial. Un tel programme vise à doter l'apprenant d'un véritable rôle dans son éducation : par l'empowerment, il devient auteur et acteur de sa vie sexuelle et est habilité à découvrir la sexualité ainsi

qu'à exercer ses droits sexuels. Précisons que le milieu où s'est déroulée l'intervention éducative était propice à l'atteinte des objectifs recherchés par ce projet.

Les participants

Le projet d'éducation à la citoyenneté sexuelle a été réalisé auprès d'un groupe d'usagers d'une ressource communautaire alternative en santé mentale située sur l'île de Montréal. La mission de l'organisme est en lien avec le développement de la citoyenneté puisque les usagers sont accompagnés dans le développement d'habiletés nécessaires à la vie quotidienne et à l'exercice d'une pleine citoyenneté. Des ateliers sont offerts pour développer les relations interpersonnelles, améliorer la confiance en soi et l'estime de soi, l'ouverture aux autres et l'autonomie. Ils sont encouragés à affirmer leurs droits, à prendre des responsabilités, à s'entraider et à participer à la vie quotidienne de l'organisme. Un projet éducatif portant sur la sexualité a été proposé à six usagers, soit deux hommes et quatre femmes âgés de 30 à 60 ans. Les participants avaient déjà bénéficié d'une formation pour jouer un rôle de leader au sein de l'organisme qui implique d'assumer des tâches d'animation et de gestion des équipes de travail. La majorité d'entre eux éprouvait des difficultés à conceptualiser. Deux participants éprouvaient des difficultés à lire, à comprendre un texte et à écrire. Il fallait ainsi s'assurer que les lectures choisies soient adaptées aux capacités des participants. De plus, les activités proposées au cours de la démarche devaient être vulgarisées afin d'en faciliter la compréhension et la réalisation.

Les activités

Plus que des cours et des leçons, l'approche éducative cherchait à leur faire vivre des projets qui incitent à développer leur citoyenneté sexuelle. Les participants étaient invités à se mettre en situation qui inciterait à se construire des savoirs dans une recherche à la fois personnelle et collective. Ils ont été encouragés à prendre la maîtrise du projet d'éducation sexuelle en jouant un rôle actif. Ils devaient identifier les dimensions de la sexualité qu'ils souhaitaient examiner, fixer leurs objectifs d'apprentissage, s'engager dans des activités de communication et évaluer leurs actions. Par cette façon de procéder, l'éducation à la citoyenneté voulait véhiculer des valeurs de libre choix, de prise de décisions et de liberté d'action. Le rôle de la sexologue était celui d'un guide qui facilite le processus d'apprentissage et coordonne les activités. Elle devait guider sans contrôler, puis être ouverte et flexible au rythme des participants et du groupe.

Le projet se voulait d'abord éducatif dans la mesure où il encourageait les participants à effectuer un travail de recherche sur un thème qu'ils souhaitaient approfondir. Ils devaient choisir une problématique liée à la sexualité qui les intéressait pour ensuite faire des démarches pour recueillir des informations sur cette question. Ils étaient amenés à s'impliquer activement dans le processus d'apprentissage, ce qui concordait avec les visées participatives à la citoyenneté. La conception de l'apprentissage à la citoyenneté sexuelle s'inscrit dans une perspective socioconstructiviste (Lafortune et Deaudelin, 2001). Cette approche invite l'apprenant à organiser lui-même ses apprentissages et son environnement. Il est placé au centre du système de formation à titre de responsable de ses apprentissages. Les stratégies d'apprentissage utilisées doivent lui permettre d'être régulièrement actif dans ses démarches pour s'approprier de nouvelles connaissances et compétences en matière de sexualité.

Le projet comportait également une visée formatrice étant donné que les participants ont été amenés à effectuer un travail de sensibilisation auprès de personnes extérieures au groupe. Ils devaient partager leurs connaissances acquises avec autrui et devenir une personne-ressource sur un thème précis, favorisant ainsi l'entraide au sein de l'organisme. Signalons que l'approche socioconstructiviste comporte une dimension sociale qui fait référence aux échanges avec les autres. Il importe de concevoir et d'appliquer des formules didactiques qui favorisent le travail en équipe et la discussion de groupe. Les interactions des apprenants ne se limitent donc pas à des échanges avec le groupe en formation. Elles doivent s'étendre à leur environnement afin de permettre de rendre compte des situations de vie réelles. Dès lors, les contenus d'apprentissage s'adaptent aux réalités sexuelles que l'apprenant vit au quotidien.

Les résultats

Le projet d'intervention a permis de dégager des lignes de force du cheminement et du vécu des participants dans leur démarche vers la citoyenneté sexuelle. Les caractéristiques suivantes ont été observées :

- *S'intéresser à sa sexualité et à celle des autres*

Les participants se sont questionnés et interrogés les uns les autres. Ils se sont rendus intéressants les uns pour les autres en s'estimant mutuellement. L'ouverture à soi et aux autres constitue une étape introductive primordiale à la démarche vers la citoyenneté sexuelle.

- *S'engager personnellement et collectivement dans ce projet*

Les participants se sont impliqués activement dans l'organisation et le déroulement des rencontres. L'assiduité, les discussions animées et l'écoute respectueuse témoignent de leur engagement. La participation permet de s'approprier sa destinée sexuelle et de s'autodéterminer comme citoyen sexuel.

- *Acquérir des savoirs significatifs*

Les participants ont travaillé sur des thématiques sexuelles précises directement reliées à leurs préoccupations et situations personnelles. L'éducation à la citoyenneté sexuelle dépasse la simple socialisation pour devenir une transformation de ses pensées et de ses actions visant le bien-être sexuel.

- *Gérer et surmonter leurs limites cognitives et émotives*

Les participants ont rencontré des difficultés cognitives et émotives qui rendaient difficiles la compréhension et l'acceptation de certaines réalités. Ils ont trouvé par eux-mêmes des solutions pour surmonter ces difficultés par l'effort individuel et l'entraide mutuelle. Ils ont pris conscience qu'ils avaient le pouvoir de mieux comprendre leur sexualité et d'agir sur celle-ci.

- *Se conscientiser face à ses droits et à ses devoirs sexuels*

Les participants ont réalisé que des obstacles sociaux les empêchaient de se réaliser pleinement au plan sexuel. Ils ont retenu les doutes sur leurs capacités à assumer leurs responsabilités comme la raison principale pour refuser l'exercice de certains de leurs droits sexuels. Ils se sont donnés comme mandat de démystifier la sexualité des usagers des services de santé mentale tout en les aidant à surmonter leurs difficultés à assumer une sexualité responsable.

- *Se donner un projet de vie sexuelle*

Les participants ont scruté leur vie sexuelle passée, ce qui a permis de choisir une thématique sexuelle à approfondir. Ils ont découvert des manières différentes de penser et de vivre la sexualité de celles qu'ils avaient adoptées avant le début du projet. L'éducation à la citoyenneté sexuelle contribue à formuler de nouvelles aspirations et à se donner de nouveaux buts de vie sexuelle.

Le projet expérimental d'éducation à la citoyenneté a permis de reconnaître la pertinence, la validité et la portée d'une telle entreprise.

Toutefois, l'expérience relatée ne prétend pas être un modèle à appliquer partout et avec quiconque. Il va sans dire que ce cheminement vers la citoyenneté sexuelle vécu au cours de ce projet éducatif, qui débute d'abord et avant tout en l'individu lui-même, témoigne des trajectoires de vie des participants. Chaque milieu doit concevoir un projet d'éducation qui répond aux besoins éducatifs de la clientèle desservie. À titre d'exemple, Chaussée et Desjardins (2006) ont expérimenté un atelier d'éducation à la vie sociale et sexuelle pour des adultes atteints de schizophrénie. Ce projet avait pour objectifs l'information, l'éducation, l'accompagnement et la prévention. Chacune des initiatives explore une forme spécifique de citoyenneté sexuelle appropriée aux situations de vie des personnes. La reconnaissance initiale des particularités des usagers doit présider à toute action d'éducation à la citoyenneté sexuelle. Il ne faut pas imposer un programme préétabli et standardisé. Il est préférable de réinventer les approches éducatives selon chaque groupe de participants pour les accompagner dans leurs potentialités et leurs incapacités, en respectant leur situation et leur rythme. Un travail avec d'autres groupes de personnes serait nécessaire pour préciser les caractéristiques de la citoyenneté sexuelle et les moyens pédagogiques pour la développer.

Conclusion

Le paradigme de la citoyenneté donne accès à tous les aspects de la vie quotidienne, y compris la sexualité. La citoyenneté implique la reconnaissance de l'existence sexuelle de chaque personne dans toute sa singularité. Elle implique aussi le respect et la promotion des capacités de chacun quant à la réalisation de ses désirs, à la satisfaction de ses besoins et à la participation à son bien-être. L'accès à la citoyenneté suppose le droit à une éducation sexuelle qui permet d'acquérir et d'échanger des savoirs sur la sexualité, d'assumer ses responsabilités, de se réapproprier sa vie sexuelle en jouant un rôle actif. Acquérir des compétences pour devenir maître de sa propre vie sexuelle constitue des encouragements pour développer une confiance en soi et tisser de nouveaux liens sociaux.

L'accès à la citoyenneté sexuelle exige de posséder et d'exercer des compétences qui ne sont pas généralisées dans la population. À titre d'exemple, l'usager des services en santé mentale parviendra à accéder au statut de citoyen sexuel dépendamment de la sévérité de ses troubles mentaux et des réactions de son environnement. Il faut éviter de le sous-estimer en développant une perception tronquée des effets négatifs de l'intervention sexologique. Les entrevues visant à évaluer les besoins et les comportements sexuels de certains patients psychiatriques, de même

que les activités d'éducation à la sexualité, ne semblent pas les perturber ni aggraver leurs symptômes psychiatriques (Dupras, 1998b). Il importe toutefois de demeurer réaliste. Au lieu de surestimer les capacités des usagers de services en santé mentale, ce qui ne contribuerait qu'à les engager dans une démarche périlleuse, il est préférable de les faire avancer vers une citoyenneté en toute sécurité. Il s'agit d'accompagner une personne dans le respect de ses choix, de ses droits et devoirs, de ses capacités et de ses limites. Une autre condition de l'efficacité de cette entreprise est la formation des intervenants (Ouellet, 2004). Il nous paraît primordial que les intervenants construisent leur pensée concernant l'éducation à la citoyenneté sexuelle et développent des habiletés à offrir ce service aux usagers.

L'éducation à la citoyenneté sexuelle est irréductible à une seule intervention éducative qui aurait la prétention de tout régler. L'erreur serait de la considérer comme une panacée. D'autres influences participent au processus de développement de la citoyenneté sexuelle, entre autres la famille, le travail et les loisirs, de même que les médias.

À partir des pistes explorées dans le présent essai, une invitation est lancée à poursuivre l'étude de cette question pour préciser ce qui contribue à la construction de la citoyenneté sexuelle des personnes ayant des problèmes de santé mentale et d'expérimenter des approches pédagogiques pour les éduquer.

Références

- BARRAGAN MEDERO, F., 1997, L'éducation sexuelle : entre l'émancipation critique et le néoconservatisme, *Revue sexologique*, 5, 2, 11-39.
- BOUCHER, K., 2003, Faites la prévention, mais pas l'amour ! Des regards féministes sur la recherche et l'intervention en éducation sexuelle, *Recherches féministes*, 16, 1, 121-158.
- BOURGET, A., 2006, *Exploration d'une approche d'éducation à la citoyenneté sexuelle réalisée auprès d'adultes éprouvant des difficultés en santé mentale*, UQAM, Département de sexologie, Rapport d'activités de maîtrise, Montréal.
- BUCKLEY, P. F., HYDE, J. L., 1997, State hospitals' responses to the sexual behavior of psychiatric inpatients, *Psychiatric Services*, 48, 3, 398-399.
- CH ROBERT-GIFFARD, 2005, *Politique sur l'expression de la sexualité des usagers du CHRG*, CHRG, Manuel de gestion 04-11, 1-13, Québec.
- CHAUSSÉE, C., DESJARDINS, F., 2006, Des ateliers d'éducation à la vie sociale et sexuelle pour des adultes atteints de schizophrénie, *Sexologie actuelle*, 16, 2, 1 et 7-10.

- COOK, J. A., 2000, Sexuality and people with psychiatric disabilities, *Sexuality and Disability*, 18, 3, 195-206.
- DOBAL, M. T., TORKELSON, D. J., 2004, Making decisions about sexual rights in psychiatric facilities, *Archives of Psychiatric Nursing*, 18, 2, 68-74.
- DOWNING GOODMAN, D., 1998, Using the empowerment model to develop sex education for native Americans, *Journal of Sex Education and Therapy*, 23, 2, 135-144.
- DUPRAS, A., 1995, La politique institutionnelle en matière de sexualité : la nécessaire transformation du paradigme sexologique, *Santé mentale au Québec*, 20, 1, 57-76.
- DUPRAS, A., 1998a, La sexualité en institution psychiatrique. Les avantages et les limites d'une politique, *L'Information psychiatrique*, 74, 7, 693-698.
- DUPRAS, A., 1998b, Les paradoxes de l'éducation à la sexualité en milieu psychiatrique, *Cahiers de sexologie clinique*, 24, 139, 22-26.
- DUPRAS, A., 2007, Les buts de la sexologie, *Sexologie actuelle*, 16, 1, 5-8.
- ELIA, J. P., 2000, Democratic sexuality, education : A departure for sexual ideologies and traditional schooling, *Journal of Sex Education and Therapy*, 25, 2-3, 121-129.
- FAVRE, C., FASSIN, É., 2003, *Liberté, égalité, sexualités*, Belfond, Paris.
- FRIEDMAN, J., 1992, *Empowerment. The Politics of Alternative Development*, Blackwell, Cambridge.
- GASTALDO, D., LIMA, J., CHAKIR, F., VISSANDJÉE, B., 1999, *Femmes immigrantes, santé sexuelle et reproductive, et religion : comment les femmes immigrantes perçoivent la qualité des soins qu'elles reçoivent au Québec ? 1997-1998*, Université de Montréal, Faculté des sciences infirmières, Rapport synthèse de recherche, Montréal.
- HENAULT, I., 2006, *Le syndrome d'Asperger et la sexualité : de la puberté à l'âge adulte*, Chenelière éducation, Montréal.
- HIGGINS, A., BARKER, P., BEGLEY, C. M., 2006, Sexual health education for people with mental health problems : what can we learn from the literature ?, *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 13, 6, 687-697.
- IPPF, 2008, *Sexual rights : an IPPF Declaration*. (<http://www.ippf.org/en/>)
Page consultée le 3 mars 2010.
- KEITNER, G., GROF, P., 1981, Sexual and emotional intimacy between psychiatric inpatients, Formulating a policy, *Hospital and Community Psychiatry*, 32, 3, 188-193.

- LAFORTUNE, L., DEAUDELIN, C., 2001, *Accompagnement socioconstructiviste : pour s'approprier une réforme en éducation*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- LASVERGNAS, I., GAGNÉ, J., 2000, Vingt ans plus tard, l'an 2000 : entre bilan et nouvelles avenues, où se situe le regroupement des ressources alternatives en santé mentale au Québec ?, in Lecomte, Y., Gagné, J., éd., *Les ressources alternatives de traitement*, Santé mentale au Québec, Montréal, 31-47.
- LE PORS, A., 1999, *La citoyenneté*, Les Presses universitaires de France, Paris.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, 1989, *Politique de santé mentale*, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, 1990, *Une réforme axée sur le citoyen*, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, 2005, *Plan d'action en santé mentale 2005-2010*, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec.
- OUELLET, F., 2004, *Quelle formation pour l'éducation à la citoyenneté ?* Presses de l'Université Laval, Québec.
- PAGÉ, M., OUELLET, F., CORTESAO, L., 2001, *L'éducation à la citoyenneté*, Éditions du CRP, Sherbrooke.
- PIAGET, J., 1932, *Le jugement moral chez l'enfant*, Presses Universitaires de France, Paris, 1973.
- PLUMMER, K., 1995, *Telling Sexual Stories, Power, Change and Social World*, Routledge, London, New York.
- POULIN, C., MASSÉ, R., 1994, De la désinstitutionalisation au rejet social : point de vue de l'ex-patient psychiatrique, *Santé mentale au Québec*, 19, 1, 175-194.
- WEEKS, J., 1999, The sexual citizen, in Featgerston, M., ed., *Love and Eroticism*, Sage Publications, London, 35-52.
- XYPAS, C., 2003, La citoyenneté scolaire : caractéristiques et fondements, in Xypas, C., éd., *Les citoyennetés scolaires*, Presses universitaires de France, Paris, 281-315.

ABSTRACT

Sexual citizenship education for people with mental health problems

This article addresses the sexuality of people with mental health problems. More specifically, the authors examine the issue of the sexual life of people with mental health problems in a perspective of sexual citizenship defined as a status that recognizes the sexual identity of individuals and their right to a sexual life of quality. They present an educational experience that allowed participants not only to gain confidence but also to create a social link that encourages them to become actors of their own sexuality and to exercise their rights as sexual citizens.

RESUMEN

La educación sobre la ciudadanía sexual de los usuarios de servicios de salud mental

Este artículo se interesa por la sexualidad de las personas que se enfrentan a problemas de salud mental. Más precisamente, los autores examinan la cuestión de la vida sexual de estas personas dentro de una perspectiva de ciudadanía sexual, la cual se define como un estatus que reconoce la identidad sexual de las personas y sus derechos a una vida sexual de calidad. Presentan una experiencia educativa que ha permitido crear en los participantes no sólo la confianza en sí mismos, sino también un lazo social que los alienta a convertirse en actores de su vida sexual y a ejercer sus derechos de ciudadano sexual.

RESUMO

Educação à cidadania sexual dos usuários de serviços em saúde mental

Este artigo se interessa pela sexualidade das pessoas que sofrem de problemas de saúde mental. Mais precisamente, os autores examinam a questão da vida sexual destas pessoas em uma perspectiva de cidadania sexual, que é definida como um estatuto que reconhece a identidade sexual das pessoas e seus direitos a uma vida sexual de qualidade. Eles apresentam uma experiência educativa que permitiu criar nos participantes, não somente a confiança em si mesmos, mas também uma relação social que os encoraja a se tornarem os atores de sua vida sexual e a exercer seus direitos de cidadão sexual.